



Mercredi, 25 fév. 1903.

Les affaires sont incontestablement calmes, bien que le beau temps soit revenu et que le carême s'annonce sous les plus agréables couleurs. La saison ne se prête point au commerce avec les paroisses avoisinant Québec, par l'encombrement de la neige, et cette difficulté de communications au moyen de voitures ordinaires a empêché le transport à la ville des produits de ferme, dont le prix est en conséquence fort élevé. La plupart des chemins de fer ont subi des retards dans la circulation des trains, dont quelques-uns sont même restés emprisonnés dans la neige durant plusieurs jours. Les voyageurs de commerce ont été forcés d'interrompre leurs pérégrinations d'une paroisse à l'autre faute de chemins et les commandes ont diminué en conséquence. Voilà donc bien des choses qui expliquent le manque d'activité des affaires. Toutefois, comme ces accidents se produisent à une époque où l'on s'attend généralement d'en avoir, la déception n'est pas grande. Il existe même de la satisfaction à ce sujet, parce que les choses arrivent au temps où elles peuvent nuire le moins possible. L'on escompte avec raison une saison printanière, hâtive, et l'on se prépare en conséquence.

Les derniers jours du carnaval ont été joyeusement employés, mais, vu l'absence de fêtes officielles, nous n'avons presque point vu d'étrangers. L'ouverture prochaine de la session législative a cependant amené à Québec quelques douzaines de surnuméraires, et il se fait un remue-ménage considérable du côté des édifices départementaux. Les hôtels reprennent vie également, grâce à la présence des ministres et des représentants du peuple. Tout fait prévoir que la quarantaine commencée aujourd'hui aura un caractère inaccoutumé de mouvement et de gaieté; la ville de Québec ne saurait être indifférente à cet état de choses, qui est une bonne affaire, en définitive, pour elle.

Le prix des viandes tend à augmenter, et l'on nous dit qu'il est très difficile de se procurer surtout du veau. Les bouchers expliquent cette rareté par le fait que les cultivateurs travaillent surtout en vue de la production du lait, et qu'ils négligent l'élevage pour les fins de boucherie. Il se fait aussi, pour tout ce qui

concerne les viandes, de fortes levées dans notre région pour les marchés étrangers, tant en viandes qu'en autres produits, ce qui explique aussi la cherté des victuailles en général. Il est naturel d'observer que cette augmentation dans le prix des produits de la ferme indique un état prospère dans la classe agricole avec la conséquence que nos cultivateurs sont plus à même de rencontrer leurs obligations vis-à-vis des marchands, au grand bénéfice du commerce.

COTATIONS 27 FEV. 1903.

EPICERIES

SUCRES:—Jaunes, \$3.25. Ex-ground, 5 1-2c, Powdered, 5 1-2c à 6c.

MELASSES:—Barbades, pures, tonne, 27c à 28c le gallon; Porto-Rico, 30c à 31c Fajardos, 32c à 35c.

BEURRE:—Frais, 20c à 22 1-2c; Marchand, 18c à 19c; Beurrerie, 21c à 22c.

FROMAGE:—13c à 14c.

CONSERVES EN BOITES:—Saumon, par douzaines, \$1.00 à \$1.50; Clover leaf, \$1.60 à \$1.65. Homard, \$2.40 à \$3.15; Pois, Blé-d'Inde, et Fèves, 87 1-2c à \$1.00.

FRUITS SECS:—Valence, 7c; Corinthe, 4 1-2c à 6c.

TABAC CANADIEN:—En feuilles, xxx 9c à 10c; xxxx 50 lbs, 11c à 12c. Walker Wrappers, 17c à 18c; Kentucky, 14c à 15c; White Burleigh, 16c; Connecticut, 15c à 16c.

PLANCHES à LAVER:—Favorites, \$1.70; Waverly, \$2; Imp. Globe, \$2; Water Witch, \$1.50; King, \$2.00; Victor, \$2.10.

BALAIS:—2 cordes, \$1.65 la doz.; 3 cordes, \$2.00 à \$2.35; 4 cordes, 3.00 à \$3.75.

FRUITS

ORANGES:—Valence, 714, \$4.50. 420, \$4.00. Californie, 150-216, \$4.25.

CITRONS:—de Messine, 300 de gros-seur, \$3.00 la boîte.

POMMES d'hiver, \$2.50 à \$3.50.

RAISIN:—Malaga, 7.75 par 50 lbs.

OIGNONS:—Rouges au quart, \$2.00 à \$2.50.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

FARINES:—Forte à boulanger, \$2.05 à \$2.10; 2e, \$1.80 à \$2.00; Roller, \$1.75 à \$1.80; Pat. Ontario, \$1.80 à \$2.00; Manitoba, \$2.15 à \$2.25.

GRAINS—Blé Manitoba, 73c; Avoine, 39c à 42c; Orge, par 48 lbs, 70 cents; Orge à drèche, 70c; Blé d'Inde, 68c à 70c; Sarrasin, 70c; Son, 90c Pois, \$1.10.

LARD:—Short Cut, par 200 lbs, \$24.00 à \$25.00. Clear fat, \$26.00 à \$26.50; Clear back, \$27.50 à \$28.00. Saindoux pur, le seau, \$2.30 à \$2.40. Composé, \$1.80 à \$1.85; Chaudière, \$2.05. Jambon, 12c. Bacon, 12c.

POISSON:—Morue No 1, \$5.75; No 2, \$5.00 à \$5.25; Saumon No 1, \$17.50 et No 2, \$15.50 à \$16.00.

HUILES:—Loup marin, 40c à 42 1-2c; Morue, 30c à 32 1-2c.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFs:—Frais mirés, 18c à 20c; Frais de la semaine, 22c; chaulés, 14c.

PATATES:—80 lbs, 80c à 85c.

Une grève s'est déclarée, cette semaine, dans l'une de nos principales fabriques de chaussures. Dans un temps où la production est très active et où les commandes arrivent de tout côté, une semblable suspension de travail est préjudiciable et aux patrons et aux employés, au moins dans la manufacture intéressée. L'on nous dit qu'il est difficile de déterminer de quel côté sont les torts, et, comme dans la plupart des cas, il semble apparent que chaque partie n'a point tout-à-fait tort ni tout-à-fait raison. Nous avons même entendu des ouvriers admettre que ce n'est pas un de ces cas où les employés étaient justifiables d'abandonner le travail, et que l'affaire aurait dû être portée devant le tribunal de Conciliation pour y être entendue selon les règles établies lorsqu'il s'agit de semblables difficultés. Au lieu de cela sommation a été faite aux patrons de confier certaines machines à des ouvriers compétents au lieu d'apprentis, et, sur le refus des patrons, à peu près tout le personnel de l'établissement a déserté l'ouvrage, sans autre avis. On voit que l'action rapide des ouvriers indique de l'organisation et une volonté bien arrêtée de sauvegarder leurs droits ou du moins ce qu'ils prétendent être leurs droits. D'un autre côté, il circule une rumeur à l'effet que les patrons, constitués eux aussi en association, n'avaient point cru devoir intervenir dans le débat pour protéger les intérêts de l'un de leurs collègues. Ces renseignements démontreraient, s'ils sont véridiques, que la difficulté présente a un caractère plutôt personnel. Elle n'en cause pas moins un préjudice réel dans la population ouvrière, par ce fait qu'une couple de cent personnes sont actuellement sans ouvrage.

L. D.

B. Houde et Cie., Québec

MM. Joseph Alphonse Dussault, fabricant de tabacs, Joseph Ernest Dussault, fabricant de tabacs, Victor Châteauevert, marchand, Cyrille Alfred Lafrance, notaire, et Alfred Pierre Fortier, comptable, tous de la cité de Québec, viennent de se constituer en compagnie pour exploiter l'industrie du tabac. La compagnie sera connue sous le nom de "Compagnie B. Houde", et son bureau d'affaires sera à Québec. Son capital-actions est de \$500,000. Ses lettres-patentes ont été émises le 11 février courant.